

Publié le 9 septembre 2009

Les déchets ont de l'énergie !

Inspirées par le Grenelle de l'environnement, les Sem multiplient les initiatives dans l'hexagone pour valoriser au maximum les décharges, incinérateurs et centres de tri dont elles ont la gestion. Si l'utilisation de la biomasse se généralise peu à peu dans les grands sites, certaines n'hésitent pas à s'appuyer sur de nouvelles technologies pour aller encore plus loin dans la création d'énergie à partir de déchets.



Transformer les ordures ménagères ou rebuts industriels en énergie, c'est le pari des Sem qui gèrent aujourd'hui des incinérateurs, des centres de stockage ou de tri à travers l'hexagone. L'objectif est de valoriser au mieux ces déchets pour réduire leurs coûts de traitement tout en participant à la lutte contre les émissions de CO₂. Le Plan Énergie-climat, adopté le 23 janvier 2008 par la Commission européenne, vise en effet la diminution de 20 % des émissions de gaz à effet de serre et l'augmentation de 20 % de la part des énergies renouvelables d'ici à 2020.

L'enjeu est de taille avec le poids des ordures ménagères qui a doublé en 40 ans, avec une augmentation de 1 à 2 % par an, même si ce rythme tend à se stabiliser aujourd'hui.

Parmi les options qui s'offrent aux sociétés d'économie mixte pour une valorisation énergétique des déchets : l'incinération avec récupération d'énergie sous forme de vapeur ou d'électricité, la récupération du biogaz produit dans les décharges ou encore la méthanisation des déchets organiques et des boues de station d'épuration (fermentation qui produit du biogaz).

Dans les Ardennes, la Sem [Arcavi](#), spécialisée dans le tri et la valorisation des déchets, s'est ainsi lancée dans la production d'énergie en 2007 à partir des ordures ménagères qu'elle gère dans son site d'Eteignières. Le méthane récupéré engendre désormais pas moins de sept millions de kilowatts/an. En Seine-Maritime, [Valenseine](#) ravitaille efficacement l'Unité de valorisation énergétique de l'Eco-pôle Vesta (Rouen), permettant de baisser le prix du traitement des déchets de 25 à 30 %. Plus de 180 millions de kilowatts y sont ainsi produits chaque année grâce à la chaleur dégagée par l'incinérateur du site qui transforme de l'eau en vapeur. Comme Arcavi, la Sem prévoit d'optimiser cette production à l'horizon 2012-2013 en s'appuyant sur de nouvelles technologies.

Autre exemple dans l'Essonne où la [Semardel](#) prépare la mise en place de nouvelles techniques de valorisations énergétiques. Elles complèteront l'unité de production électrique fonctionnant au biogaz issu des ordures ménagères de son centre de stockage de déchets ultimes. L'installation d'un pyrogazéifieur permettra de valoriser les matières premières secondaires issues du futur centre de tri des déchets d'activité économique. Il fournira en énergie, d'ici à 2013, le réseau de chaleur de la ville d'Evry.